

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1.428 du 20 décembre 1945

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 décembre 1945

Numéro JO

n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro

31 décembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

les fonctionnaires et agents contractuels malgaches arrivés à Djibouti le 17 décembre 1945 ont reçu les affectations suivantes : Mission Lac Assal : Rakotondramazava Eloi, commis principal de 4e classe des Mines ; Andriamampandry Denis, commis de 4e classe des Mines ; Cercle de Djibouti : Raharijaona Victor, Sous-Gouverneur de 6e classe ; Bureau des Finances : Rabarisoa Raymond, secrétaire contractuel ; Rasamy Pierre, Maxime, secrétaire de 3e classe ; Travaux publics : Rakoto Raphaël, mécanicien contractuel ; Ratsimandresy Norbert, menuisier contractuel.